

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaine et
patrimoine

Sous matière :
Acquisitions

OBJET :

**OPERATION « CŒUR
DE VILLE » N°2017-
12- AMENAGEMENT
EN BORDURE DE LA
RESIDENCE JEAN
JAURES -
ACQUISITION POUR
L'EURO
SYMBOLIQUE D'UNE
PARTIE DES
PARCELLES
CADASTREES
SECTION AC N° 791
ET 1023 A L'OFFICE
HABITAT AUDOIS**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 29.06.2017

AFFICHAGE EN DATE
DU : 29.06.2017

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE

DU :
12 JUIL. 2017

Séance du Conseil Municipal du 05 juillet 2017,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GUILHEM Evelyne, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GIRAL Hélène donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,
M. DEMANGEOT François donne procuration à M. TAURINES André,
M. CASTILLO Jean-Claude donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,
M. GUIRAUD Philippe donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à Mme SOULIER Agnès,
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. VERONIN-MASSET Jean-François,
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,
M. LINOUE Stéphane donne procuration à Mme POUPEAU Nathalie,

Secrétaire : Mme EL KAHAZ Sarah,

Monsieur le Maire informe l'Assemblée d'un projet de création d'une aire de stationnement en bordure de la Résidence Jean Jaurès.

Dans le cadre de cet aménagement, il est nécessaire d'acquérir une partie des parcelles cadastrées section AC n° 791 et 1023, appartenant à l'office Habitat Audois.

Il indique que par délibération du Bureau du Conseil d'Administration n°2017/84 du 25 avril 2017, l'office Habitat Audois a accepté de céder pour l'euro symbolique environ 731 m² de terrain.

Il précise qu'une division parcellaire délimitera précisément la superficie à acquérir. L'établissement du document d'arpentage et les honoraires du géomètre correspondant seront à la charge de la Commune.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder à cette acquisition afin de réaliser une cinquantaine de places de stationnement à proximité immédiate du centre-ville et de l'Espace Tuffery.

Vu l'avis favorable de la Commission Communale Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux Enseignement Supérieur, en date du 04 juillet 2017,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE l'acquisition pour l'euro symbolique d'une partie des parcelles cadastrées section AC n° 791 et 1023 à l'office HABITAT AUDIOIS,

INDIQUE qu'une division parcellaire délimitera précisément la superficie à acquérir,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette acquisition et notamment l'acte authentique de vente par devant notaire,

PRECISE que les frais de division et les honoraires du notaire seront à la charge de la Commune,

PRECISE que les crédits nécessaires et tous les frais inhérents à l'établissement de l'acte authentique sont inscrits au budget de la Ville 2017, opération 9006, Aménagements urbains, nature 2113.

ADOpte A L'UNANIMITE

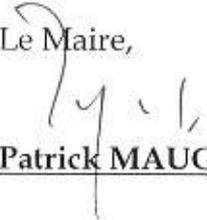
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 05 juillet 2017.



Le Maire,


Patrick MAUGARD

Accusé de réception de Préfecture du 10/07/2017
N°011-211100763-20170705-2017-177-DE

